



Pôle d'Economie
Solidaire 21

Projet associatif 2024-2028



Préface

Le Pôle d'Économie Solidaire 21 (PES 21) est une association située en Côte-d'Or. Sa mission est de développer les structures et de soutenir les initiatives d'économie sociale et solidaire. En tant qu'accompagnateur de projets solidaires, le Pôle joue un rôle essentiel dans le développement local durable, en favorisant la coopération entre les acteur.rices locaux, qu'ils soient associations, entreprises, collectivités ou citoyen.nes.

L'ancien projet associatif datant de 2018, il a été décidé de le renouveler dans une démarche participative impliquant bénévoles et salariés. Le processus de réalisation a comporté plusieurs étapes importantes. En 2020, une évaluation intermédiaire du projet associatif 2018-2022 a été réalisée, comprenant une évaluation de notre utilité sociale (1) et un bilan à mi-parcours, débattu en Conseil d'Administration. En 2023, un bilan exhaustif du projet associatif 2018-2022 a permis de tirer des leçons et de définir des axes d'amélioration. Un travail méticuleux a aussi été mené en interne pour revisiter l'histoire du Pôle afin de comprendre ses origines et son évolution, ainsi que pour analyser l'environnement socio-économique dans lequel le Pôle opère.

Le projet a été élaboré de manière collaborative, au cours de 4 journées de travail. Les deux premières journées étaient accompagnées par Alice OESCHNER et Bruno LASNIER du Mouvement pour l'Économie Solidaire France. Les deux suivantes ont eu lieu début 2024 et ont permis un travail en profondeur sur certains points.

Le nouveau projet s'articule autour de :

- **Trois raisons d'être transversales** : accompagner et développer des activités économiques à forte utilité sociale, agir localement et collectivement pour la transition écologique et solidaire, et renforcer le pouvoir d'agir citoyen.
- **Quatre missions et leur déclinaison en actions** : accompagner ; faire réseau ; former, sensibiliser, actions de plaidoyer et un axe d'organisation interne

Ce processus rigoureux et collaboratif a permis de poser des bases solides pour l'avenir du Pôle, en alignant notre projet associatif avec nos valeurs, notre histoire en lien avec notre environnement. Le projet a été validé en Assemblée Générale le 28 mai 2024. Le PES 21, fort de son engagement pour l'économie solidaire, est désormais prêt à relever les défis à venir et continuer à promouvoir un développement local durable et solidaire.

Michel TURBAN, Président
Juillet 2024

Sommaire

Préface	
Sommaire	
Contexte	1
L'histoire du Pôle	1
Les dispositifs actuellement portés	1
L'environnement du Pôle	2
Les pistes d'amélioration	2
Le Projet Associatif	3
Valeurs et raisons d'être	3
Accompagner et développer les activités économiques	4
Agir pour la transition	4
Pouvoir d'agir citoyen	5
Méthodes transversales	5
Les missions et déclinaison en actions	6
Accompagner	6
Faire réseau	7
Former, sensibiliser, Actions de plaidoyer	7
Organisation interne	8
Glossaire	9
	10



(1) *Evaluation de l'utilité sociale* : <https://pole-economie-solidaire21.org/notre-utilite-sociale/>

Contexte

L'histoire du Pôle

Le Pôle d'Économie Solidaire 21 (PES 21) a été créé en octobre 1997 par l'association Espace Développement, inspirée par l'action du Réseau de l'Économie Alternative et Solidaire (REAS). Espace Développement visait à renforcer la solidarité et le lien social entre les habitant.es en développant de nouvelles activités autour de valeurs solidaires, humaines et sociales. Le PES 21 est devenu un espace d'accueil, d'accompagnement et de suivi de création d'activités, favorisant les échanges, la créativité et la construction collective d'une autre économie locale.

En 2001, le Pôle se constitue en association loi 1901. À ses débuts, l'activité s'organisait autour d'une animatrice et d'une dizaine de bénévoles. Très vite, pour répondre à la demande croissante, une équipe salariée a été formée, passant à cinq personnes en 2005. En 2003, le Pôle a été missionné pour porter le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) sur le département de la Côte-d'Or, ce qui a engendré un changement de culture au sein de l'association.

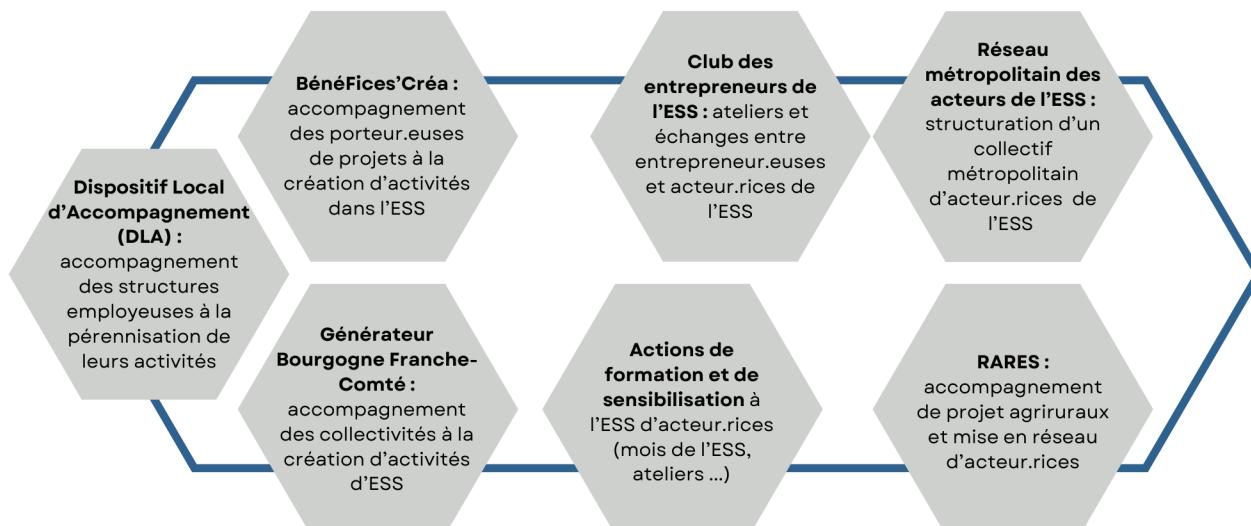
En 2007, le Pôle a engagé un travail de fond sur l'organisation interne pour favoriser la participation de tous les acteur.rices. Le Pôle est resté fidèle à ses valeurs de solidarité et de partage, tout en adaptant son fonctionnement aux évolutions de son activité.

En 2011, le Pôle a réinterrogé son projet et son fonctionnement pour définir une stratégie de développement partagée. Depuis 2013, le PES 21 est membre du Centre de Ressources Dijonnais de la Vie Associative (CRDVA), accompagnant le tissu associatif du bassin de vie métropolitain. En 2017, il devient membre de la démarche régionale du Générateur BFC, visant à développer l'économie de proximité. Depuis 2018, le Pôle est animateur à l'échelle du département de Côte d'Or de l'accompagnement des projets d'ESS, dans le cadre d'un marché sur l'accompagnement à la création et reprise d'entreprises dans l'ESS soutenu par la Région Bourgogne Franche-Comté.

En 2018, l'association change de nom pour devenir le Pôle d'Économie Solidaire 21 et actualise son projet associatif pour les années 2018-2022. En 2023, lors de l'Assemblée Générale, un bilan du projet associatif est réalisé. Le PES 21 affirme son engagement envers les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire en faisant figurer la Déclaration d'engagement de l'ESS, d'ESS France, dans ses statuts.

Le PES 21 promeut une approche globale de l'ESS, en plaidant pour une utilité sociale riche et multidimensionnelle, intégrant des aspects sociétaux, politiques et citoyens. Fort de son histoire et de ses valeurs, le PES 21 est un acteur clé dans le développement local durable et solidaire.

Les dispositifs et actions actuellement portés



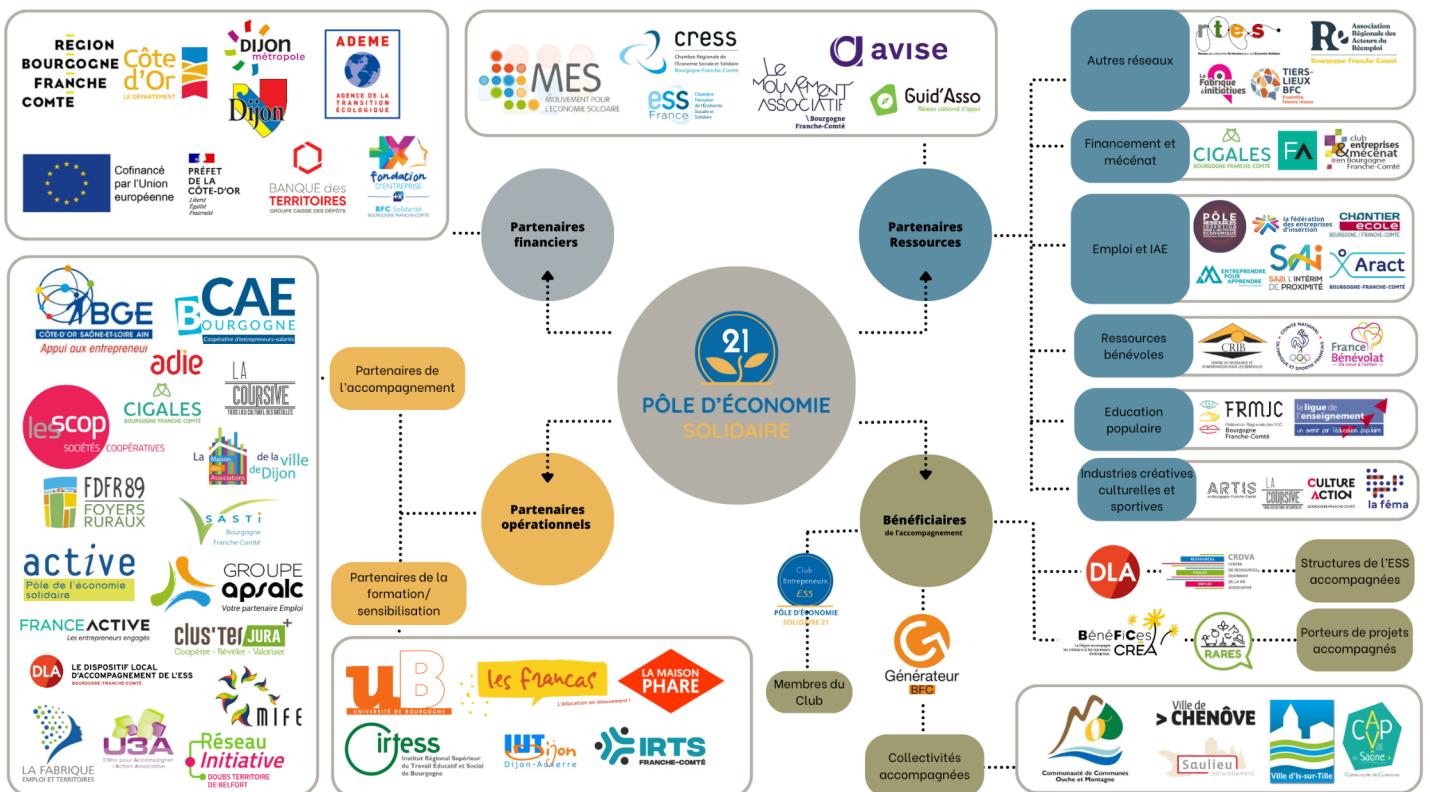
L'environnement du Pôle

Depuis sa création, le Pôle d'Économie Solidaire 21 (PES 21) a établi de nombreux partenariats et collaborations avec des structures et mouvements de l'économie sociale et solidaire (ESS), tels que des réseaux associatifs et citoyens, et des projets innovants. Le Pôle organise régulièrement des débats, conférences et événements sur l'ESS, comme le Mois de l'ESS et les Journées de l'Économie Autrement.

Travaillant en complémentarité avec d'autres acteur.rices de l'accompagnement et des réseaux régionaux, le PES 21 collabore avec diverses structures locales et régionales, incluant des entreprises, fondations, structures de l'éducation populaire ou encore des industries culturelles et créatives. Il est également adhérent de la CRESS BFC.

Le PES 21 développe des actions de formation et de sensibilisation à l'ESS, souvent sollicitées par le secteur universitaire et l'éducation populaire.

Pour mener à bien ces actions, il est soutenu par divers partenaires financiers et institutionnels, dont la Région Bourgogne Franche-Comté, l'État, la Banque des Territoires, l'ADEME, l'Union Européenne, Dijon Métropole, la Ville de Dijon, le Département de Côte-d'Or et des partenaires privés. Le PES 21 agit en concertation avec les élus locaux.



Les pistes d'amélioration

Trois axes de progression sont identifiés pour 2024-2028 à la suite des deux journées de séminaire sur le projet associatif (septembre et octobre 2023) et des différents temps d'évaluation du projet antérieur (2018-2022) :

- **Un axe organisationnel** qui fait ressortir une organisation humaine dynamique très valorisante et bienveillante mais confrontée à de nombreux freins opérationnels
- **Un axe projet politique** de transformation sociétale autour de la citoyenneté économique, du développement d'activités économiques utiles socialement et de la transition écologique et solidaire. Il devra trouver des articulations dans sa réalisation opérationnelle avec des contraintes : complexité du modèle économique, contraintes des cadres institutionnels et des logiques de dispositifs, difficultés à fédérer et à organiser la participation des parties prenantes
- **Un axe partenariat et réseautage** qui demande à être développé et avoir davantage de lisibilité.

Le Projet

Valeurs et raisons d'être

Le Pôle Economie Solidaire 21 est une association locale agissant pour développer l'Economie Sociale et Solidaire, norme de l'économie de demain, durable et à forte utilité sociale.

Il porte et promeut une approche de l'ESS à vocation de transformation sociale, qui propose un projet de société reposant sur la justice sociale et la citoyenneté économique et participe à la transition écologique et solidaire.
Cette approche est partagée avec le Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES) dont le PES 21 est membre : « *l'ensemble des activités de production, d'échange, d'épargne et de consommation contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens* ».

Le PES agit pour faire système sur le territoire ; il s'inscrit dans un écosystème partenarial dans lequel la coopération prévaut sur les relations concurrentielles et de compétition.

Dans le préambule de ses statuts révisés (1) en juin 2023, le Pôle a inclus la Déclaration d'Engagement de l'ESS « Pour une République sociale et solidaire : nos raisons d'agir » d'ESS France. Celle-ci précise que : « *La raison d'agir de l'économie sociale et solidaire est d'orienter le progrès, dans toutes ses dimensions, à la fois sociale, économique, démocratique, citoyenne et écologique. L'ESS s'efforce d'organiser les mutations des modes de production et de consommation imposées par l'urgence écologique et sociale en développant le pouvoir d'agir par l'engagement et le pouvoir de vivre du plus grand nombre. Elle se fonde sur la liberté, l'égalité, la solidarité, la responsabilité, la démocratie et la raison. L'ESS est la norme souhaitable de l'économie, qui démontre par la preuve que la prospérité peut être inclusive et atteinte en respectant les limites planétaires avec l'implication de toutes et tous* ».

Les raisons d'être du Pôle sont :



Avec son équipe salariée et bénévole, le PES 21 soutient les projets à forte utilité sociale. Au sein d'un écosystème d'acteur.rices, il travaille en réseau et en coopération sur le territoire pour mailler et développer l'ESS. Il accompagne les structures de l'ESS à renforcer leur action, les porteur.euses de projet vers l'autonomie et la réussite de leurs initiatives en favorisant leur pérennité et leur ancrage territorial. Il favorise le développement d'initiatives économiques collectives et citoyennes.

(1) Statuts révisés : <https://pole-economie-solidaire21.org/wp-content/uploads/2024/06/Statuts-15-juin-2023-Modif.pdf>

Accompagner et développer des activités économiques à forte utilité sociale



La mission fondatrice et le cœur de métier du PES 21 est l'accompagnement. Les actions et différents dispositifs d'accompagnement portés par le Pôle (accompagnement à l'émergence et à la création d'entreprise, accompagnement au développement des structures de l'ESS, accompagnement des territoires) et co-animés (Centre de Ressources Dijonnais Vie Associative) reflètent l'essentiel de ce travail.

En complément de l'accompagnement de projets, le PES 21 a créé le Club des Entrepreneurs de l'ESS, qui vise à créer des espaces d'échanges et de mise en réseau des acteur.rices de l'ESS sur le territoire à travers l'animation d'ateliers. Le PES anime également le réseau métropolitain des acteur.rices de l'ESS, action soutenue par Dijon métropole, contribuant à l'émergence et à la consolidation d'un collectif à Dijon.

Les projets et les structures accompagnées par le PES sont d'utilité sociale. Leur viabilité repose sur leur modèle socio-économique, leur gouvernance ainsi que leur ancrage territorial grâce à leur connexion à un écosystème d'acteur.rices. La nature collective des projets accompagnés s'inscrit dans des dynamiques de coopération locales. Ces projets participent à leur échelle à la transition écologique et solidaire sur leur bassin de vie.

Les projets accompagnés sont des initiatives économiques, créatrices d'emploi et développent l'économie du territoire ; ce sont aussi des initiatives citoyennes locales, qui renforcent la cohésion sociale et créent des richesses (démocratie locale, liens de proximité, citoyenneté ...).

Ces dynamiques s'inscrivent dans une économie transformatrice.



L'ESS est intrinsèquement liée à la transition écologique et solidaire. Le modèle de développement économique dominant de même que l'économie de marché dérégulée ont conduit à un monde non soutenable ainsi qu'à la crise écologique et systémique que nous vivons aujourd'hui. Dans ce contexte, l'ESS montre que l'économie peut être plurielle, qu'il est possible d'agir pour créer des alternatives économiques, sociales et environnementales, reposant sur la justice sociale, sur une répartition plus juste des ressources et des richesses.

La transition ne peut s'imposer d'en haut sans tenir compte de la participation des personnes concernées face au développement des inégalités sociales et économiques liées au changement climatique. Il est dans ce sens nécessaire de mobiliser les citoyen.nes et de renforcer leur pouvoir d'agir, de laisser la place aux initiatives locales (par exemple dans les quartiers populaires), de permettre le droit à l'expérimentation.

Face aux enjeux climatiques, le PES soutient les initiatives locales vertueuses et solidaires, porteuses de justice sociale. Elles proposent des alternatives en faveur de la préservation du vivant et des écosystèmes. Le Pôle intègre cette approche de façon transversale dans son action, dans les pratiques d'accompagnement des porteur.euses de projet et des structures de l'ESS, des collectivités et des territoires. Il travaille dans une dynamique de coopération et de complémentarité avec des acteur.rices qui disposent de compétences sur cette problématique, à travers la sensibilisation, la formation de bénévoles et de l'équipe salariée, dans ses pratiques internes (achats socialement responsables, etc.).

Agir localement et collectivement pour la transition écologique et solidaire



L'accompagnement du Pôle permet aux projets et structures accompagnés de lever les freins pour agir : en partageant des pratiques et des connaissances, en valorisant leurs compétences et expertises pour leur redonner la confiance nécessaire à l'action. Ces projets et structures ont une dimension citoyenne du fait de leur inscription dans l'ESS ; ils contribuent à la démocratisation de l'économie. Leur action pour lutter contre les inégalités sociales, déclinée et caractérisée en différentes dimensions, contribue à la cohésion sociale sur le territoire.

Ceci se réalisera par les moyens suivants : accompagnement des projets et des structures. **Agissant dans l'ESS, le travail du PES vise à donner du pouvoir d'agir aux personnes et collectifs accompagnés, porteur.euses d'initiative citoyennes et de projet, tout en contribuant à leur émancipation.**

Mais cela se retrouve aussi au travers de l'appui à la création de collectif : cette approche et ces pratiques visent à créer du collectif, à susciter la coopération pour rompre l'isolement. Elles contribuent à lutter contre les inégalités dans les territoires défavorisés, à créer du lien social, à agir pour l'équité de genre, à lutter contre toutes les formes de discrimination. Les outils et méthodes utilisés doivent être adaptés pour permettre leur appropriation. Le PES crée du réseau sur le territoire entre acteur.rices de l'ESS dans l'objectif de renforcer le pouvoir d'agir collectif, dans des dynamiques d'alliance et de coopération.

Le PES 21 organise des temps de sensibilisation destinés à faire connaître l'ESS et plus largement diffuser les valeurs liées à l'ESS. Les formats de ces temps sont variés (ateliers, café débats, forums ...), privilégient une méthode participative et sont co-construits avec des acteur.rices locaux de l'ESS. Ils s'inscrivent dans ce sens dans l'éducation populaire. Ils permettent de valoriser les compétences et connaissances des personnes, permettent le débat et la libération de la parole, notamment à ceux qui ne l'ont pas (territoires fragilisés, publics en situation de précarité, universités populaires, ateliers), de même que de contribuer à leur redonner une place dans la société.

Conformément aux valeurs précédemment énoncées et à nos statuts, Le PES 21 adopte une démarche d'influence visant à établir l'économie sociale et solidaire (ESS) comme la norme de l'économie durable et socialement utile de demain. Cela souligne que l'ESS contribue à transformer la société.

Le Pôle relayera et portera des actions de plaidoyer lorsqu'elles sont nécessaires pour contribuer à l'évolution des politiques publiques en faveur de l'ESS. Ces actions visent à apporter des propositions auprès des décideur.ses et élu.es, par des formats divers : organisation d'événements, élaboration et diffusion de documents de propositions de politiques publiques, par exemple. Notre implication s'inscrit dans une logique de coopération avec d'autres acteur.rices (Mouvement pour l'Economie solidaire, Mouvement associatif...) avec une portée à l'échelle locale, régionale voire nationale. Les bénévoles s'investiront dans cette dimension.

Des méthodes de travail transversales

Le PES 21 est une structure de l'accompagnement à la création et au développement d'activité qui s'inscrit dans un domaine bien spécifique, l'ESS, dans un écosystème d'acteurs, au niveau régional et local. Pour cette raison, le Pôle n'est pas qu'un opérateur porteur de dispositifs : il a une vie associative, il multiplie les coopérations et les actions en réseau sur le territoire. Dans cet environnement partenarial, la coopération prévaut sur les relations concurrentielles et de compétition.

Dans cette dynamique, sa méthode de travail repose sur l'accompagnement d'expérimentations, via notamment des visites apprenantes, de la mise en réseau des porteur.euses de projet avec le Club des Entrepreneurs et le réseau métropolitain des acteur.rices de l'ESS. Ce type d'espace a pour mission de décloisonner les lieux de réflexion et d'échange, de favoriser les temps informels et l'interconnaissance, de développer les mises en relations entre porteur.euses de projets, les structures de l'ESS déjà existantes, les partenaires privés et institutionnels. Les actions qui porteront sur la transition écologique et solidaire s'inscriront naturellement dans une logique de réseau et de coopération avec les autres acteur.rices du territoire.

L'accompagnement apporté par le Pôle doit permettre aux personnes et collectifs accompagnés de transmettre des connaissances, des savoirs-être, de se valoriser et retrouver la confiance nécessaire à l'action, de contribuer à leur émancipation et pouvoir d'agir. Dans ce sens, les méthodes que nous adoptons sont participatives et elles s'inscrivent dans l'éducation populaire. Elles permettent de valoriser les compétences et les connaissances des personnes, elles poussent au débat et à la libération de la parole, notamment à celles et ceux qui ne l'ont pas (territoires fragilisés, publics en situation de précarité, universités populaires, ateliers), de même qu'elles contribuent à leur redonner une place dans la société.

Renforcer le pouvoir d'agir citoyen



Les 4 grandes missions et leur mise en œuvre (plan d'actions)



Accompagner : contribuer au développement économique, écologique, social et solidaire

Objectifs	Actions	Moyens
Permettre la concrétisation des idées / projets en vue de la création / pérennisation de l'emploi dans l'ESS sur le territoire	Faire émerger des initiatives	Emergence, CRDVA, ateliers (OEA), GBFC
	Accompagner des expérimentations innovantes sur les territoires	DLA, Bénéfices Crée (accompagnement à la création et reprise d'entreprises dans l'ESS), GBFC, RARES
	Accueillir, conseiller, orienter les porteur.euses de projet qui n'entrent pas dans un dispositif	Bénévoles, CRDVA
Favoriser la prise en compte de la transition écologique et solidaire dans les accompagnements	Accompagner les porteur.euses de projet, structures de l'ESS, territoires en intégrant la TES dans les dispositifs d'accompagnements	Création d'outils (DLA, Bénéfices Crée, GBFC, RARES) Mobilisation de l'expertise de partenaires (ADEME, ALTERRE BFC ...) Mise à profit les enseignements de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (1) pour renforcer nos accompagnements Cartographie et veille sur les outils (Pacte pour la transition, etc...) Accompagnement des EPCI via le GBFC

(1) Selon l'ADEME, l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) consiste à « transformer progressivement les activités des entreprises et des collectivités, pour créer de la valeur par le développement de solutions centrées sur les besoins réels des usagers, répondant aux enjeux sociaux et écologiques des territoires, et non par la production en volume de biens et de services ».



Faire réseau : développer l'action en réseau et coopérer avec les acteur.rices du territoire

Objectifs	Actions	Moyens
Développer les réseaux et favoriser la collaboration entre les porteur.euses de projet, les initiatives, les acteur.rices de l'accompagnement et les acteur.rices de l'ESS	Créer des espaces de rencontre qui facilitent l'émergence des projets dans divers bassins de vie (métropole, territoires ruraux)	Club des entrepreneurs de l'ESS, ateliers, réunion d'informations, accompagnements collectifs DLA, événements (Journées de l'Économie Autrement, Mois de l'ESS...), temps d'échange entre acteur.rices (réemploi, achats socialement responsables...)
Développer des partenariats innovants (TES) et s'articuler, travailler en complémentarité avec d'autres acteur.rices	Animer et/ou participer activement aux dynamiques de réseaux	RARES, Réseaux métropolitain des acteur.rices de l'ESS, PTCE, innovations sociales, emploi/IAE, TES, pactes territoriaux et nouvelles thématiques (SSA...)
	Améliorer l'interconnaissance et donner accès aux réseaux	Cartographie, réseaux sectoriels/financiers Adhésion à des réseaux





Former, sensibiliser, actions de plaidoyer : promouvoir l'ESS et transmettre ses valeurs

Objectifs	Actions	Moyens
Former les futurs acteur.rices de l'ESS et les pouvoirs publics	Développer des partenariats avec des structures de l'enseignement	Stages, projets tutorés, interventions...
	Réalisation d'interventions dans les centres de formations (Universités, IRTESS, IRTS, ...) et structures de l'éducation populaire (FRANCAS, ...)	Formations des acteur.rices associatifs et des porteur.euses de projets, cours, ateliers (Paroles d'experts), CFGA/CRDVA, FRANCAS, Maison Phare
	Mise en place de formations spécifiques pour les élu.es et technicien.es des collectivités territoriales	Collaboration CNFPT, RTES, association des maires de France, association d'élu.es...
Sensibiliser à l'ESS	Organiser et participer à des événements	Ateliers, Universités Populaires, Mois de l'ESS, JEA, conférences débats, recherches actions, visites apprenantes
	Renforcer la politique de communication sur l'ESS et valoriser les initiatives locales de structures et de porteur.euses de projet	Outils de communication (ressources, outils, interviews, documentation, journaux ...)
Réaliser des actions, relayer les plaidoyers et défendre les valeurs de l'ESS	Relayer et diffuser la voix des organismes portants des plaidoyers (Mouvement pour l'Economie Solidaire, Mouvement associatif, ESS France, CRESS), actions en réseau et en coopération avec ces acteur.rices pour contribuer à la sensibilisation des décideur.euses et à l'évolution des politiques publiques en faveur de l'ESS à différentes échelles.	Outils de communication pour relai (réseaux sociaux, mailing) Construction et diffusion de documents de plaidoyer
	Partage et apport d'expertise, conseil auprès de collectivités dans leur mise en place de politiques publiques	Partenariats (RTES, ...), accompagnements



Organisation interne : avoir une organisation opérationnelle efficace et durable

Le pôle est une organisation vivante qui évolue. En interne, nous mettons les moyens en oeuvre pour :

- Renforcer la gouvernance
- Développer et animer la vie bénévole
- Optimiser le fonctionnement de l'équipe et de la structure
- Renforcer le modèle socio-économique

Glossaire

ADEME Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ADIE Association pour le Droit à l'Initiative Économique
AG Assemblée Générale
APP Analyse de la pratique professionnelle
BFC Bourgogne Franche Comté
BGE Boutique de Gestion
CA Conseil d'Administration
CAE Coopérative d'Activité et d'Emploi
CDOS Comité Départemental Olympique et Sportif de Côte-d'Or
CFGa Certificat de Formation à la Gestion Associative
CNFPT Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CRDVA Centre de Ressources Dijonnais de la Vie Associative
CRESS Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire
CRIB Centres de Ressources et d'Information des Bénévoles
DLA Dispositif Local d'Accompagnement
DEETS Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DREETS Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
EPCI Établissement Public de Coopération Intercommunale
ESS Économie Sociale et Solidaire
FEDEI Fédération des Éditions Indépendantes
GBFC Générateur Bourgogne Franche Comté
IAE Insertion par l'Activité Économique
IRTESS Institut Régional Supérieur du Travail Educatif et Social
IRTS Institut Régional du Travail Social
IUT Institut universitaire de technologie
JEA Journées de l'Économie Autrement
MES Mouvement pour l'Économie Solidaire
MFR Maison Familiale Rurale
MJC Maison des Jeunes et de la Culture
OAE Osez Entreprendre Autrement
PES 21 Pôle d'Économie Solidaire 21
PESAD Pôle d'Économie Solidaire de l'Agglomération Dijonnaise
PTCE Pôles Territoriaux de Coopération Economique
RARES Réseau des Accompagnateurs.trices et AgriRuraux Engagé.e.s
REAS Réseau de l'Économie Alternative et Solidaire
RISOMES Réseau d'initiatives Solidaires Mutualistes et Ecologique
RTES Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire
SCIC Société Coopérative d'Intérêt Collectif
SCOP Société Coopérative et Participative
SSA Sécurité Sociale Alimentaire
TES Transition Ecologique et Solidaire
UE Union Européenne
URSCOP Union Régionale des Scop et Scic



Un grand merci aux bénévoles ...

Sandrine BADIA
Edith BOIVIN
Pierre GOT
Elisabeth GRAS
Danièle HUDELOT
Jean-Louis MORDINI
Claire MOREAU
Corinne STRAUSS
Michel TURBAN

... aux salarié.es !

Sasha BAUDEMENT
Jonathan DIDIER
Delphine LAMBERT
Fabrice PENASSE
Camille PICARD
Paul ROUX



Pôle d'Economie Solidaire 21

12 Avenue Gustave Eiffel
21000 Dijon

Tél : 03 80 50 90 47

Mail : contact@pole-economie-solidaire21.org



<https://pole-economie-solidaire21.org/>



<https://www.facebook.com/PESAD21>



<https://www.linkedin.com/company/pes21/>